

# [Le Père Duchêne]

Vermersch, Eugène (1845-1878). Auteur du texte. [Le Père Duchêne]. 1871.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par utilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de l'administration des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L.113-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son utilisation avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



19 Floréal an 79.

## LA GRANDE COLÈRE

DU

# PERE DUCHENE

*Contre les jean-foutres de calotins et les vieilles bougresses de cagottes  
qui foutent la discorde dans la Cité, en mentant comme des  
arracheurs de dents;*

*Avec sa motion bougrement patriotique,*

*Et son explication sur la position de ces bougres-là dans la Cité.*

Il y a une chose que le Père Duchêne répète bien souvent, ce qu'il répétera peut-être bien des fois encore, hélas!

Parce que, pour rendre exactement la même idée, on est bien obligé à se servir, ou peu s'en faut, des mêmes mots.

C'est ceci :

Gens de la Commune,  
 La Révolution vous a dépassés,  
 Et le Peuple est plus avancé que vous dans le chemin de la liberté!  
 Que celui qui prouvera au Père Duchêne qu'il en a menti, lui coupe la  
 langue et le poignet!

A part quelques-uns, qui sont de bons bougres, et qui heureusement pour  
 la plupart sont les délégués,  
 A part quelques-uns, vous tremblez tous pour vos peaux,  
 Et vous n'osez pas agir,  
 Tous vous collectionnez des faux-fuyants,  
 Et le Peuple n'a pas de ces lâchetés:  
 Il ne marche pas toujours comme vous, un bouclier au bras et derrière  
 une barricade mobile!

Tenez, citoyens membres de la Commune,  
 Ce qui fout si en colère aujourd'hui le Père Duchêne,  
 C'est que vous laissez agir à leur guise tous les catotins et toutes les non-  
 nettes, qui sont les plus grands ennemis de la Révolution,  
 Parce qu'ils savent bien que quand il n'y aura définitivement plus de  
 rois ni d'empereurs,  
 Il faudra travailler comme les pauvres bougres,  
 Et que, foutre! ils trouvent bien plus amusant de se coller des chopines  
 à cent sous et de la galette plein le bec que d'aller casser des pierres au  
 soleil, battre le fer, raboter le chêne ou extraire le minerai!

Eh bien!  
 Qu'est-ce qu'on fait contre tous ces bougres-là?  
 Vous avez fait des décrets relativement à tous ces gaillards,  
 Et qu'est-ce qu'il en est sorti, de vos décrets?  
 Du vent, et :  
 Et pas autre chose!  
 Ce qui fait, nom de dieu! qu'on se fout de vous, et qu'on n'a pas tort!  
 Comment, foutre!  
 L'Eglise est séparée de l'Etat!

Eh bien, alors, pourquoi tous ces bougres-là ne sont-ils pas enrôlés dans  
 la garde nationale? Pourquoi ne leur fout-on pas un bon fusil entre les  
 pattes? Pourquoi n'ont-ils pas l'avantage de se faire casser la gueule par  
 leurs bons amis de Versailles, qui sont de si braves gens, à ce qu'ils disent?  
 Quand ils auraient reçu quelques balles à travers la carcasse, ils trou-  
 veraient qu'il y a peut-être quelque chose de plus honnête que ces  
 gredins-là!  
 Ah! nom de tonnerre, si le Père Duchêne avait la patte sur ces bougres-  
 là, il leur ferait leur affaire en deux temps, et ça ne traînerait pas!  
 Il faut que ça ne traîne pas!

Car les Révolutions sont foutues quand ça traîne!  
 Vous avez dit qu'ils seraient considérés comme de simples citoyens,  
 Du moins, c'est ça que ça veut dire, votre décret qui sépare l'Eglise de  
 l'Etat!  
 Alors, demande le Père Duchêne, pourquoi ne sont-ils pas traités comme  
 de simples citoyens?  
 S'ils sont des citoyens; s'ils peuvent vivre, voter, posséder dans la Cité,  
 est-ce qu'ils n'ont pas des devoirs à remplir vis-à-vis de la Cité?  
 Ne sont-ils pas obligés de l'aimer, de la servir et de la défendre?  
 Quand l'ont-ils fait?  
 Le Père Duchêne n'est pas curieux.

Mais il voudrait bien savoir combien il y a de calotins qui se sont fait inscrire sur les contrôles de la garde nationale!

Ah! foutre! foutre!

Bien au contraire!

Ça fout le camp comme des corbeaux à la vue d'un fusil!

Et ça se fout des patriotes, et de la Cité, et de tout ce qui n'est pas leur gueule et leurs vices, comme de l'an quarante!

Nom de dieu!

Et on les laisse se sauver tant qu'ils le veulent!

Et, foutre! ces bougres-là sont tellement mauvais, qu'on ne sait pas si les lâches ne sont pas encore les meilleurs;

Car ceux qui restent n'ont pas leur langue dans leur poche,

Et il faut les entendre jaboter de la Commune!

Ah! ils ne font pas votre éloge, bien sûr!

Mais croyez bien que quelque mal qu'ils disent de vous à haute voix, ils en disent bien davantage encore à voix basse, — vous savez, dans l'ombre des confessionnaux, où ces hommes parlent aux femmes si fort à l'oreille que leur parole semble un baiser!

Voilà des gens dont vous avez refait des citoyens!

Foutre de foutre, ça ne peut pas marcher comme ça!

Et si vous voulez qu'ils soient des citoyens, pourquoi leur laissez-vous sur les jambes les jupes de femme dont le Père Duchêne a déjà demandé la suppression,

Car il n'aime pas les frocards, le bougre!

Et il dit que tout ça pue la luxure à quinze pas!

Qu'est-ce que c'est que des jean-foutres qui mettent des cottes comme ça en dehors du carnaval!

C'est comme les normes!

Avec leurs robes de flanelle ou de bure, leurs cornettes en moulin à vent, leurs chapelets, et tous leurs bibelots de bondieusarderie!

Est-ce qu'on doit avoir des déguisés comme ça toute l'année dans une ville convenable?

Du temps de badinguet, passe encore!

Quand on avait aux Tuileries ce Polichinelle, on pouvait se croire en carnaval toute l'année,

Mais maintenant,

Au vestiaire, les costumes!

Mettez-vous comme tout le monde!

Et pas de masques; nous verrons bien si vous vous obstinez à porter des travestissements pour faire vos simagrées et tromper le Peuple!

Faites comme tout le monde, foutre!

Et pas autrement!

Et puis, nom de dieu! pourquoi ne leur a-t-on pas encore loué les boutiques à messes!

Le Père Duchêne est ami de la liberté de conscience!

Et il se fout pas mal qu'il y ait des gens qui aiment se coller à jeun des pains à cacheter sur l'estomac pour tuer le ver.

Chacun ses goûts!

Le Père Duchêne aime mieux une chopine de blanc;

Mais il ne faut pas forcer les gens à aimer ce qu'on aime soi-même.

Mais, foutre! les églises, c'est à la Cité!

Et pourquoi donnerait-on ça pour rien aux calotins?

Qu'on leur loue, nom de dieu !  
Et qu'on les loue surtout aux petits calotins qui sont moins enragés que  
les gros,  
Parce qu'ils ont souvent été houspillés,  
Et que là comme partout ce sont les grands qui mangent les petits !  
Et qu'on leur fait payer une partie des loyers d'avance, foutre !  
Vous verrez que beaucoup de petits calotins ne demanderont pas mieux  
d'exploiter à leur profit les boutiques à messes !

Pour ceux qui résistent, pas de pitié, foutre !  
Et quant à ceux qui calomnient la Commune et qui font des menaces  
ou des promesses au nom des Versailleux,  
A l'eau, nom de Dieu !  
Et pas plus tard que tout de suite !  
Ce sont des espions de guerre,  
Et le Code militaire n'est pas fait pour les merles !  
Ils ne sont pas justiciables des tribunaux ordinaires,  
Mais de la cour martiale,  
Comme tous les espions.  
Ah ! foutre ! foutre !!  
Il faut que ça aille !  
Et ça ira, ça ira !

En 91, 92 et 93, on ne badinait pas avec les mouchards de calotins,  
Et on avait raison ;  
Et c'est comme ça que nous devons agir aujourd'hui ;  
Car sous la première Révolution on faisait leur affaire à ces mauvais bou-  
gres de calotins,  
Non parce qu'ils étaient des calotins,  
Les Révolutionnaires ne sont pas si bêtes que ça et ont les premiers pro-  
clamé la liberté de conscience,  
Mais parce qu'ils espionnaient,  
Parce qu'ils s'entendaient avec les émigrés,  
Et qu'ils leur envoyaient des renseignements sur la Cité, sur ce qu'on  
y faisait, sur les dispositions qu'on y prenait, sur l'attitude des pa-  
triotés, etc.  
C'étaient de vrais espions de guerre, eux et leurs complices de nobles et  
de religieux.  
Et c'est pour cela qu'on leur faisait leur affaire !  
Qu'est-ce qu'il y a à redire à ça !  
Est-ce que ce n'est pas dans le droit commun ?  
Est-ce que ce n'est pas la morale, la justice ordinaire, la coutume éter-  
nelle de toutes les nations ?  
Connaissez-vous un pays où, quand on pince des espions, on les décore  
et où on leur fasse des pensions ?  
Le Père Duchêne, qui connaît bien des choses, n'a jamais entendu parler  
de ce pays-là de sa vie.

Eh bien ! citoyens de la Commune,  
Vous savez ce que vous avez à faire :  
La Révolution de 93 vous a tracé le chemin !  
Le Père Duchêne demande que tous les calotins qui ne veulent pas se

borner à n'être que de simples citoyens, faisant le commerce de pain à ca-  
cheter, servant la Cité à leur tour et s'habillant comme tout le monde, soient  
corrigés de telle façon, que ça ne donnera pas envie aux autres de les  
imiter !

Voilà !

Foutre ! voilà qui va satisfaire bougrement les sans-culottes !  
Cette fois, il n'y a pas à dire non.  
Elle est fameusement révolutionnaire, l'affiche de ce matin, sur l'ensei-  
gnement professionnel !  
Et rudement dans l'intérêt du peuple ! hein ! nom de Dieu !  
Est-ce tapé, ça, mes enfants ?  
Il faut convenir que ceux qui ne seront pas contents seront rudement  
difficiles.  
Jamais le Père Duchêne n'avait bu de si bon cœur sa chopine à la santé  
des bons bougres !

Vive la Commune, foutre de foutre !  
Vive le citoyen délégué à l'instruction publique !  
Vive la Commission d'Enseignement !

Qui vient de jeter les bases d'une sacrée réforme dans l'Education.  
Avec ça, mes patriotes, si vos enfants ne deviennent pas plus tard des  
gars numéro un et des bougres à poil,  
C'est qu'ils auront apporté en naissant un foutu naturel.  
Et encore, nom de dieu !  
Il y a bougrement des chances pour que ça les change,  
Attendu que les hommes c'est comme les plantes !  
Quand le jardinier sait bien s'y prendre, ça pousse toujours haut et  
droit.  
Du temps que les jean foutres étaient les maîtres,  
Ça ne vous était pas facile de faire des hommes avec vos mioches ;  
Pas moyen de les envoyer à l'école !  
On avait foutu des bons dieux partout,  
Sans compter les autres inconvénients,  
Vu qu'il n'y avait que les roussins payés par le gouvernement,  
Ou ces foutus gueusards de calotins,  
Qui aient le droit d'enseigner.  
Et nom de dieu ! ce qu'ils enseignaient n'était pas précisément dans les  
idées du Père Duchêne,  
Ni dans les vôtres, mes bons bougres.  
Maintenant, ça ne sera plus ça.  
La Commune ouvre des écoles professionnelles pour les enfants des pa-  
triotés.  
La première est déjà installée dans l'ancienne boîte à jésuites de la rue  
des Postes.  
Le Père Duchêne a visité l'établissement,  
Et il vous fout son billet que ça ne manque de rien.

Les sacrés calotins avaient là un collège où ils faisaient à leur façon l'éducation des petits aristos.

Et, nom de dieu ! les mauvais bougres n'épargnaient rien pour faire fructifier cette graine de jean-foutres.

Ils avaient même bougrement bien fait les choses.

Heureusement que tout ça va servir à l'éducation des petits sans-culottes.

Chacun son tour, nom d'un tonnerre !

Plus de misère précoce pour ces pauvres gamins.

Plus d'atelier malsain, plus d'atmosphère empoisonnée !

Ce sont les enfants du Peuple qui vont maintenant jouer sous les arbres des grandes cours,

Etudier dans les vastes salles,

Rire comme des fous dans les préaux,

Pencher leurs petites têtes sur les livres,

Aspirer à pleins poumons le grand air et la science,

Travailler enfin et se bien porter, nom de dieu !

Comme ça convient à leur âge.

Et comme il faut que ce soit pour qu'ils deviennent plus tard d'utiles citoyens,

On ne leur enseignera pas toutes les bêtises et toutes les bondieuseries que les calotins foudraient autrefois dans la cervelle des petits aristos !

La Commune n'a pas besoin, comme les autres gouvernements, de corrompre de bonne heure les jeunes intelligences.

On leur foutera d'abord dans les pattes un bon métier,

Afin qu'ils soient toujours sûrs de gagner leur pain en travaillant,

Et qu'ils ne soient jamais obligés de faire des bassesses pour vivre,

Ce qui arrive trop souvent aux aristocrates quand ils n'ont plus de sou.

Mais, en même temps,

Comme l'homme ne vit pas que par son estomac,

Et que le cerveau chez lui compte bien aussi pour quelque chose,

On leur apprendra tout ce qu'il faut pour faire d'eux des hommes complets,

C'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes leurs facultés,

Et de produire non-seulement par les bras, mais encore par l'intelligence.

En un mot, on leur foutra une éducation scientifique intégrale.

Et avec ça, le Père Duchêne croit qu'ils deviendront des lapins un peu distingués,

Et qu'ils pourront plus tard se tirer d'affaire dans la vie,

Sans avoir jamais besoin de rien demander aux jean-foutres.

Ce qui est une bonne affaire pour un bougre un peu soucieux de sa dignité.

Voilà, patriotes, ce que notre brave Commune vient de faire dans l'intérêt de la Révolution et de l'avenir ?

Est-ce que vous ne trouvez pas qu'elle a bougrement bien agi ?

Et que le Père Duchêne a bien fait, sur ce coup-là, de boire une chopine de supplément ?

Qu'est-ce que le Père Duchêne disait l'autre jour ?  
Que notre Commune était un gouvernement d'honnêtes gens,  
Quoique manquant d'énergie,  
Et qu'au point de vue du sentiment, elle avait bougrement du bon.  
Ce n'est pas assez, le Père Duchêne en convient,  
Mais c'est déjà quelque chose.  
Pas assez de poil, si vous voulez,  
Mais de l'honnêteté, de la franchise.  
Et, foutre ! Il ne faut pas dédaigner ces choses-là ;  
Au bout du compte, ça ne se rencontre pas si souvent,  
Et les jean-foutres de gouvernements que nous avons eus jusqu'ici, ne  
nous y avaient pas habitués.  
Ainsi, par exemple, mes braves patriotes,  
Qu'est-ce qu'il y a de plus honnête que ce qu'a fait la Commune en pu-  
bliant l'exposé de sa situation financière ?  
Est-ce que vous aviez jamais vu, avant notre brave Révolution, un gou-  
vernement régler ses petits comptes autrement qu'en famille ?  
Jamais de la vie, n'est-ce pas ?  
Les finances, pensez donc !  
Si tout le monde avait pu foutre le nez dans ces affaires-là, ç'aurait été  
du propre.  
On aurait débiné tous les trucs des jean-foutres.  
Impossible de gratter le moindre monaco.  
Pas moyen de se faire un petit sac.  
Supposez que le jean-foutre Magne, qui avait les clefs de la caisse du  
temps de badinguet,  
Où le jean-foutre Picard, qui les gardait du temps de la Républiquette  
à Trochu,  
Aient été forcés de présenter, tous les quinze jours, leur petite note dans  
l'Officiel.  
Ça les aurait bougrement gênés dans leurs sacrés tripotages.  
Vous me direz que ces bougres-là ne regardent pas à une jean-fou-  
térie de plus ou de moins,  
Et qu'ils ne se seraient pas gênés pour nous foutre un compte d'apothicaire.  
C'est probable.  
Mais, est-ce qu'il ne se serait pas trouvé dans le public deux ou trois  
bougres à l'œil,  
Connaissant bien leur affaire,  
Pour vendre la mèche et pour avertir les autres qu'on les foutait dedans ?  
Pour sûr, ça serait trouvé.  
Alors, pas moyen de truquer avec les bons bougres.  
Tout le monde aurait vu la ficelle.  
Magne n'aurait pas pu foutre dans la patte à badinguet des tapées de  
millions comme il faisait,  
Ollivier n'aurait pas fait sa pelotte,  
Picard n'aurait pas tripoté pendant six mois dans les caisses de la Na-  
tion,  
Ferry n'aurait pas flibusté tout l'argent des pauvres bougres, à qui il  
faisait manger du pain de farine de sciure.  
Et nom de dieu !  
Au moins si nous devions être trahis,  
Nous n'aurions pas été volés.  
Ç'aurait toujours été autant de gagné.

— 8 —

Voilà justement pourquoi le Père Duchêne est si content du compte-rendu  
présenté par le bon bougre Jourde, délégué de la Commune aux Finances.  
A la bonne heure, foutez !  
Comme ça, tous les bons patriotes qui se saignent aux quatre veines,  
Pour payer leurs contributions,  
Et pour foutez de l'argent à la Commune, qui en a bougrement besoin,  
Peuvent savoir ce qu'on a fait de leurs écus ;  
Et s'assurer que leurs pauvres économies ont été employées à un usage  
patriotique,  
Et non pas à engraisser des jean-foutres,  
Comme ça se passait toujours dans le temps.  
A la bonne heure, notre Commune !  
Continue toujours comme ça.  
Tu inspireras le respect à tous les honnêtes gens,  
Et tu feras dire de toi que tu es le premier gouvernement honnête qu'ait  
encore eu la France.  
Seulement, si tu veux que le Père Duchêne te parle franchement,  
Songe bien que ça ne suffit pas d'être honnête,  
Et qu'il faut être habile et énergique en même temps.  
De l'œil !  
Et du poil !  
Tout est là. Ne l'oublie pas.

LE PÈRE DUCHÊNE, marchand de fourneaux.

---

## FRANCS-TIREURS du Père Duchêne

---

Le bureau des enrôlements pour le bataillon des **Enfants**  
du **PÈRE DUCHÊNE**, est transporté de l'hôtel du Lou-  
vre à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Le bureau est ouvert de 8 à 11 h. du matin et de 1 à 5 h. du soir.

---

Les bureaux de la *Sociale*, 16, rue du Croissant, sont ouverts  
tous les jours, de 2 à 6 heures du soir, à l'effet de recueillir les  
souscriptions.